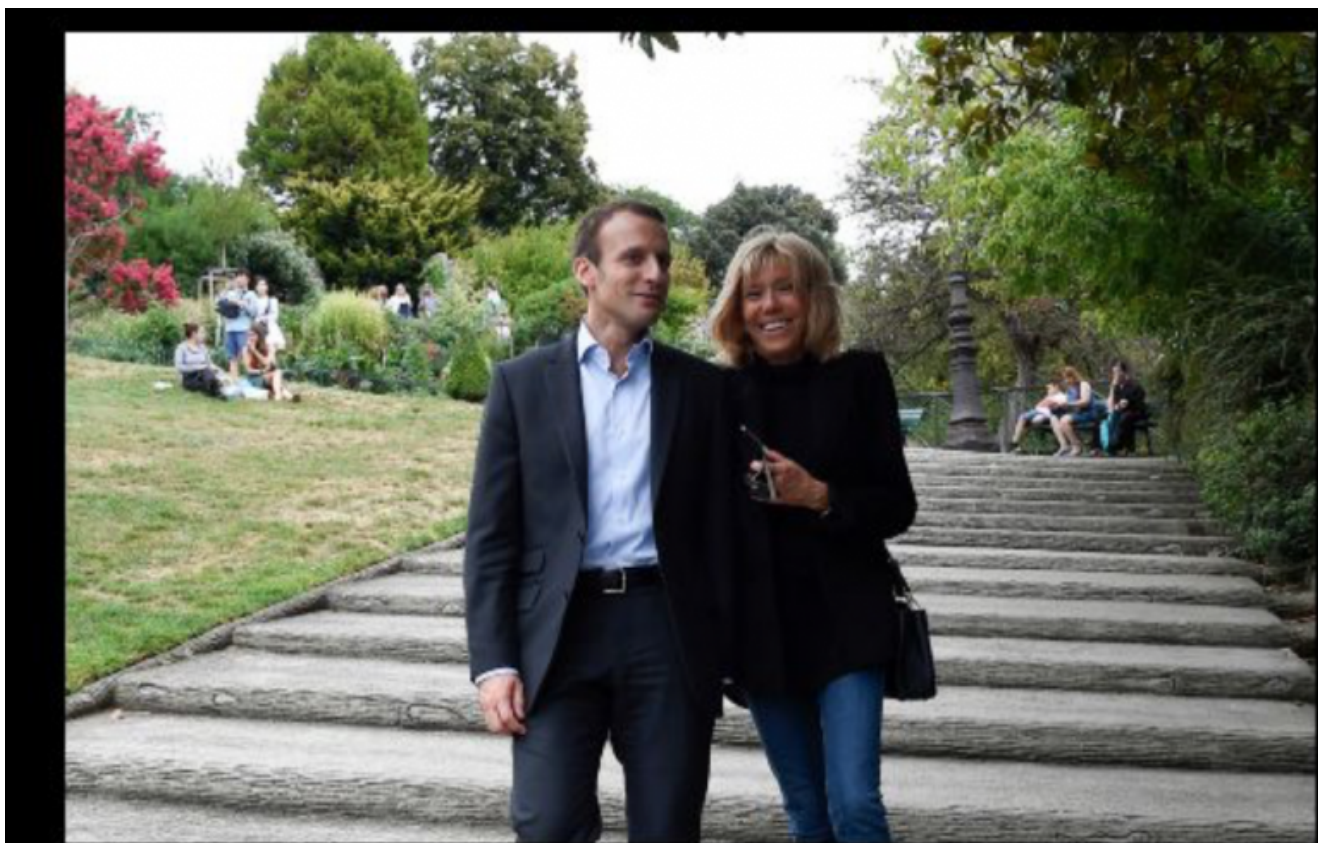


6 heures de garde-à-vue pour avoir photographié le couple Macron-Ceausescu

écrit par Christine Tasin | 15 août 2017



Ils se croient où ces deux-là ? Dans une République bananière. Dans la République bananière qu'est devenue la France.

Tant que le candidat Macron était en campagne, les journalistes étaient soignés aux petits oignons, ils savaient où était le couple, qui les invitait à faire force photos, comme en témoignent les unes des différents magazines qui ont pullulé pendant 6 mois.

A présent qu'il est élu, plus besoin de prendre des pincettes avec journalistes et photographes. Une poigne de fer. Et la marée-chaussée obéit, le doigt sur la couture du pantalon...

Le droit, là-dedans ? Cherchez encore... Y aura-t-il plainte ?

Même pas, les journalistes doivent manger, et donc éviter de froisser leur patron... Enfin, pour l'auteur de l'article ci-dessous, ça sent quand même le roussi, plainte ou pas.

Le récit fait par ce journaliste est édifiant :

TÉMOIGNAGE-EXCLU TRAITÉ COMME UN CRIMINEL POUR AVOIR VOULU PHOTOGRAPHER LES MACRON

Le couple présidentiel, en vacances à Marseille, ne veut plus communiquer sur ce sujet. Un photojournaliste qui les suivait en a fait les frais. Il nous raconte sa garde à vue musclée.

Les vacances des présidents de la République seraient-elles en passe de devenir un secret d'Etat aussi précieux que les codes nucléaires ? A croire les aventures des photographes qui ont suivi Emmanuel et Brigitte Macron, on pourrait le croire. Le fait est d'autant plus surprenant que le président, alors en campagne, n'avait jamais rechigné, ou très peu, à poser pour les objectifs, que ce soit au Touquet ou à d'autres endroits. Mais, là à Marseille, le vent a tourné. Réfugié dans **une luxueuse villa du parc Talabot**, avec vue sur la corniche Kennedy, **le couple élyséen vit comme dans un bunker.** Et ses officiers de sécurité ont la menace facile. Notre témoin, qui a déjà suivi le président à maintes occasions, en a fait la triste expérience.

L'affaire commence le samedi 12 août. «On remarque le convoi du président qui sort du parc, là où il passe ses vacances. On le suit pendant un quart d'heure et soudain ses officiers de sécurité nous repèrent. **Ils nous arrêtent et procèdent à un contrôle d'identité.** Ils appellent les forces de l'ordre qui nous emmènent au **commissariat.** » S'ensuivent les procédures habituelles, puis **tout rentre dans l'ordre après deux heures** et «on nous autorise à regagner nos pénates».

Coffré pour 48 heures

Dimanche matin, **la dépêche sur les vacances présidentielles** paraît. Notre témoin pense donc que l'affaire a évolué et qu'il va pouvoir prendre quelques clichés du premier couple de France. Il décide donc de s'adresser à l'officier de sécurité en poste, celui-là même qu'il avait croisé la veille. «Il m'envoie aussitôt bouler et me lance : "Moi, je vous dis pas bonjour. Je ne supporte pas ce que vous faites. J'aime pas votre métier... J'ai rien à vous dire. **Y aura pas de photos de toute façon.** **Maintenant c'est comme ça. Il va falloir vous y habituer. On n'est plus sous les**

présidences précédentes. Vous allez vite vous en rendre compte...» Le photojournaliste fait néanmoins remarquer qu'il y a juste en face les caméras de BFM et de TF1 et s'interroge sur leur concurrence. «Vous inquiétez pas, répond l'officier, Sibeth [Ndiaye, chargée de communication de l'Élysée, NDLR] a appelé pour demander à leur boss de les faire déguerpir sinon ils n'auront plus leur accréditation...» «C'est assez scandaleux de procéder comme ça», remarque notre témoin. Le service de communication de l'Élysée dément pour sa part toute tentative d'intimidation auprès de BFM ou de TF1 : «On ne fait et on ne fera jamais ça», nous précise-t-on. Par ailleurs, il précise que le président Macron a porté plainte pour violation de domicile et atteinte à la vie privée.

L'officier finit par appeler la police nationale : «Je vais vous faire coffrer pour 48 heures.» Une heure plus tard, le trublion est embarqué. **Au commissariat l'officier de police judiciaire lui notifie sa garde à vue «sur ordre du procureur de la République».** Celle-ci va durer environ six heures, avec un placement en **cellule au milieu des délinquants.** «Ils ont fouillé tout mon matériel, mes sacs. J'ai dû retirer mes lacets de chaussure, ma montre... **J'ai été traité comme un criminel.** » Après trois heures de cellule, les policiers viennent prendre sa déposition. Avant, **l'officier de police judiciaire demande à voir tout ce qu'il y a sur la carte mémoire de ses appareils photo, le contenu de son ordinateur.** «C'est totalement illégal. On peut se douter sur ce qu'il y a dans les ordinateurs de journalistes. **Ils m'ont fait comprendre que si je ne coopérais pas, je devrais attendre demain matin pour pouvoir sortir. C'était de l'intimidation. Le but était clairement de me faire peur.**»

Résultat : «J'ai bien compris que j'étais dans le collimateur et je préférerais éviter de me retrouver au trou. Je suis scandalisé et choqué par la méthode employée. **C'est à croire que le président entre en guerre avec la presse.** »

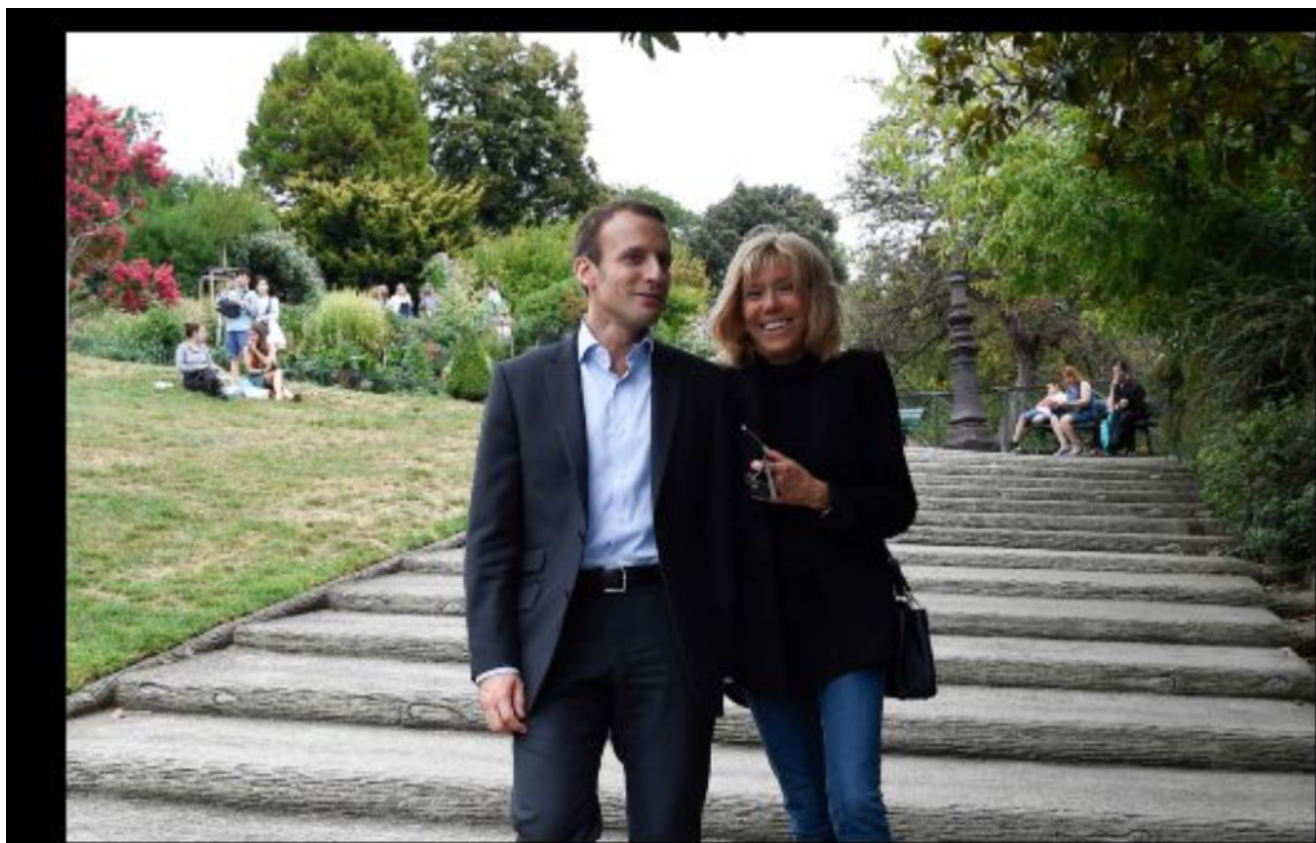


Photo : En septembre 2016, pour Emmanuel Macron, alors en campagne, les photographes étaient les bienvenus. Crédit : D.R.

<http://www.vsd.fr/actualite/temoignage-traite-comme-un-criminel-pour-avoir-voulu-photographier-les-macron-22362>

Bien fait pour les journalistes. Ils ont mangé leur pain blanc et le mangeront à nouveau le jour où le nouveau Ceausescu aura à nouveau besoin d'eux... Et on n'a pas tout vu...